

PROMESSES D'ENGAGEMENT DE REINSERTION ET MOTIVATION DES DETENUS APPRENANTS DU POLE PENITENTIAIRE D'ABIDJAN

N'DAH Amand Aféma Nadia Epse TANOH

*Laboratoire de Recherche en Didactique
(LAREDI-ENS Abidjan Côte d'Ivoire)*

Résumé/Abstract

Cette étude explore l'impact des promesses d'engagement sur la motivation des détenus apprenants au Pôle Pénitentiaire d'Abidjan. La recherche s'appuie sur la théorie de l'autodétermination de Deci et Ryan (1985). Avec une approche qualitative, l'étude identifie les différentes formes de promesses formulées dans le cadre des programmes de réinsertion, et analyse leur influence sur la participation des détenus aux activités de formation. Les résultats ont été obtenus avec l'aide de questionnaires administrés aux bénéficiaires. Ils révèlent que la motivation de la majorité des détenus en formation n'est pas forcément liée aux différentes promesses faites par l'institution. Les apprenants en général ignorent l'existence des promesses. La quasi-totalité des participants est poussée par une motivation intrinsèque liée à un désir d'apprendre. L'étude suggère un accompagnement pédagogique motivant et une réelle communication sur les promesses, afin de renforcer l'implication des détenus dans leur parcours de réinsertion et rendre les programmes de formation davantage motivants et efficaces.

Mots clés: *promesses d'engagement; réinsertion; motivation; détenus*

Abstract/Résumé

This study explores the impact of commitment promises on the motivation of inmate learners at the Abidjan Penitentiary Center. Using a qualitative approach supported by Deci and Ryan's Self-Determination Theory (1985), the research identifies the various forms of promises made within reintegration programs and analyzes their influence on inmates' participation in training activities. Data were collected through questionnaires administered to the target population. The findings reveal that most inmates in training are not necessarily motivated by institutional promises, and many are unaware of their existence. Nearly all participants

are driven by intrinsic motivation linked to a personal desire to learn. The study recommends implementing motivating pedagogical support and improving communication about reintegration promises, in order to enhance inmates' involvement in their reintegration journey and make training programs more engaging and effective.

Keywords: Commitment promises; reintegration; motivation; inmates

Contexte et problématique

L'éducation et la formation en milieu carcéral, représentent une opportunité pour la grande majorité des personnes en détention. C'est également « un droit fondamental pour tous les hommes », selon la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, en son article 26. Cette loi prend également en compte les personnes incarcérées, désireuses de continuer leurs études ou soucieuses d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles. Etudier en prison, humanise le milieu carcéral et aide le détenu à supporter au mieux le poids de la prison. C'est à ce titre que dans la résolution 45/111 des Nations Unies de 1990, le principe n° 6 affirme : « Tous les détenus ont le droit de participer à des activités culturelles et de bénéficier d'un enseignement visant au plein épanouissement de la personnalité humaine. » La formation en prison facilite la resocialisation et maintient le lien avec l'extérieur. Apprendre durant le temps de sa peine, aide le détenu à préparer au mieux son retour dans la société. Ainsi Davis et al (2013), confirment que les programmes de formation auxquels participent les détenus, contribuent à améliorer les perspectives d'emploi de 28% et à réduire le taux de récidive à hauteur de 43%. La formation des détenus constitue un instrument fondamental de réinsertion sociale et professionnelle. A ce titre, elle représente un enjeu majeur pour les Etats et les responsables des systèmes pénitentiaires modernes. L'Office des Nations Unies Contre la Drogue et le Crime ONUDC (2018), dans la feuille de route qu'elle a élaborée pour les programmes de réadaptation en milieu carcéral

et l'Unesco (2021) présentent la formation professionnelle ou l'apprentissage comme des façons très simples de faire participer de grands nombres de détenus à des activités utiles. Cela contribue à améliorer leur employabilité à leur libération et leur capacité de se réintégrer dans la société. En effet, lorsqu'on jette un regard sur la majorité des prisons, on constate des forts taux de récidive. Notamment les Etats Unies qui affichent le taux le plus élevé de 66% selon une étude du Bureau des Statistiques judiciaires (2021). En France, selon l'Insee environ 40% des personnes condamnées en 2019 étaient en état de récidive. La Côte d'Ivoire n'est pas en reste de cette évolution constante des taux de récidive. De 2022 à 2024, selon le service informatique du PPA, on est passé de 22% à 35,62%.

Face à ce constat, des programmes de formation et d'éducation sont mis en place pour offrir aux détenus des savoirs et des savoir-faire qui leur seront utile une fois hors de la prison. Ces programmes en milieu carcéral apparaissent aujourd'hui comme des leviers essentiels. Et leur réussite s'appuie sur la motivation des détenus à s'engager et persévérer dans les programmes de formation. La motivation en contexte carcéral, est un élément clé qui incite les détenus à prendre une part active aux différents programmes offerts. En effet, la motivation permet de se fixer des objectifs et de se donner les moyens de les atteindre. La motivation chez les adultes en formation est conditionnée par les événements propres à leur vie que sont entre autres le mariage, la paternité, le divorce. Au niveau professionnel, cela concerne l'insertion dans le monde du travail (Silva 2012). La motivation participe au bien être mental en luttant contre l'ennui et la dépression qui très souvent accablent les personnes en détention. Plusieurs auteurs dans le domaine de la recherche présentent la motivation comme l'un des éléments clés dont la présence guide l'individu dans l'atteinte de ses objectifs. C'est à ce titre que les promesses d'engagement ou encore promesses de réinsertion, sont instituées. En effet, ces

promesses sont un ensemble de propositions faites aux détenus dans le but de provoquer en eux le désir de participer aux programmes de formation proposés par l'institution. En milieu carcéral en général, les promesses d'ordre institutionnelle proposent l'obtention de diplôme en fin de formation, des offres d'emploi à la sortie de prison ou encore l'aménagement de la peine. Les promesses peuvent être d'ordre pédagogique, c'est-à-dire un suivi individuel de l'apprenant. Il existe également des promesses symboliques, liées à la reconnaissance, à la dignité de l'apprenant. En effet, ces promesses quel que soit leur catégorie, demeurent importantes dans la vie carcérale. Elles sont capables de donner de l'espoir aux détenus et les encourager à avoir une meilleure attitude dans la prison, afin d'améliorer leur situation. Lorsqu'elles sont tenues, les promesses pourraient aider à lutter contre la récidive et renforcer le sentiment de dignité du détenu.

Vu sous cet angle, l'impact réel des promesses reste à interroger. Il s'agit donc de comprendre comment les promesses d'engagement impactent la motivation des détenus en formation au PPA ? A la suite de cette question, nous nous proposons comme objectif principal d'analyser l'influence des promesses d'engagement sur la motivation des détenus en formation au PPA. De cet objectif découle l'hypothèse suivante : la qualité des promesses d'engagement favorise la présence des détenus lors des programmes de formation.

Ancrage théorique

A cette étape, il est important de présenter les principaux postulats des auteurs en rapport avec la motivation. Bien que cette étude mette en relief plusieurs théories, nous allons nous appuyer sur celles en rapport avec la motivation.

En effet, notre recherche s'inscrit dans le cadre de la motivation. De ce fait elle permet une ouverture sur différents postulats en relation avec celle-ci. Ainsi Nebout (2012) présente

la motivation comme « l'énergie qui fait courir ». C'est elle qui « détermine le comportement » de tout apprenant. Pour Nebout (2012), la motivation peut avoir diverses provenances. Cependant, deux (2) sources sont à privilégier. Il s'agit de la famille et de l'école. Ces deux entités sont comme des réservoirs dans lesquels l'apprenant extirpe des éléments susceptibles de l'aider à forger sa personne. Tout cela se fait dans un environnement, qui peut être « choisi », « construit » ou « imposé » comme c'est le cas de la prison. Selon Carré (2004), les sujets pourraient également influencer sur leur environnement soit en le modifiant, en le détruisant ou soit en créant un nouvel environnement. Les différentes influences que les personnes appliquent à leur environnement, vont avoir des modifications sur elles-mêmes. Le concept de motivation est évolutif et varie en fonction des situations d'apprentissage ou des contextes qui l'influencent. Avec Bandura (1986), la théorie sociocognitive de la motivation pose différents postulats. Elle présente l'être humain comme possédant des codes, qui lui permettent de se saisir de son environnement, de s'imaginer le cours des événements. Cette aptitude le pousse à s'engager ou non, face à des situations. Cette théorie avance que l'homme possède une capacité d'anticipation, pouvant l'aider à prédire le bon déroulement des événements. Cela est dû en partie aux expériences accumulées par celui-ci. La motivation de l'apprenant, serait alors fonction de sa possibilité à réussir ou non une tâche. L'apprenant devient donc responsable de ses apprentissages et fait des efforts pour réussir, malgré les difficultés qui pourraient se présenter à lui. Les travaux de Bandura (1986) ont également abordé le concept de Sentiment d'Efficacité Personnel (SEP). Le SEP renvoie « aux jugements que les personnes font à propos de leur capacité à organiser et réaliser des ensembles d'actions requises pour atteindre des types de performances attendus ». Ce concept est présent dans le choix des carrières, des études et des formations. Pour Bandura

(1986), plus les personnes ont un SEP élevé, plus elles sont ambitieuses dans leur carrière et elles mettent les moyens pour atteindre leurs objectifs. Pour lui, en générale, les personnes qui doutent de leurs potentialités, s'auto-limitent. La théorie sociocognitive développée par Bandura en 1986, met l'accent sur l'apprentissage qui se produit dans un contexte social. Selon cette théorie, les individus sont des agents actifs qui peuvent influencer leur environnement et être influencés par celui-ci. A la suite des théories évoquées plus haut, intervient celle Deci et Ryan (1985), sur l'auto-détermination. En effet, cette théorie met l'accent sur les types de motivation qui amène l'individu à réaliser une quelconque tâche. Ils distinguent deux (2) types de motivations. La motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque. Selon eux, la motivation intrinsèque correspond à la pratique volontaire d'une activité. L'action est conduite uniquement par l'intérêt et le plaisir qu'elle procure à l'individu sans attente de récompense externe. Quant à la motivation extrinsèque, l'activité est pratiquée pour des raisons souvent externes à l'individu. Elle survient lorsque l'individu est poussé par des éléments extérieurs (punition, récompense, pression sociale, obtention de l'approbation d'une tierce personne...) en échange de la pratique de l'activité.

Notre étude, va s'appuyer sur la théorie de l'auto-détermination de Decy et Ryan (1985). Ce choix s'explique par le fait que les 02 types de motivation développés à l'intérieur de cette théorie, nous éclairent sur les motivations manifestées par les apprenants en milieu carcéral. Elle permet d'appréhender les sources réelles de la motivation chez les détenus apprenants. Il est question de savoir si les promesses d'engagement stimulent une motivation durable ou une motivation temporaire.

1.Cadre méthodologique

1.1. Terrain, population et échantillon d'enquête

L'étude se fait au Pôle Pénitentiaire d'Abidjan (PPA), anciennement Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA). La population étudiée est l'ensemble des détenus hommes et femmes confondus, qui ont participé ou qui participent à des programmes de formation. Également des ex-détenus qui ont profité des offres de formation, pendant leur période d'incarcération. L'échantillonnage obéit à la méthode non probabiliste. Nous avons eu recours à 02 types d'échantillon, en fonction de la population cible. En effet, nous avons interrogé des détenus hommes et femmes en formation au moment de l'enquête, et également ceux qui ont déjà bénéficié de formation, et des ex-détenus. Les anciens détenus qui ont bénéficié des programmes de formation pendant leur séjour, ont été ajoutés à l'échantillon, dans le but d'évaluer la mise en exécution les promesses faites. Le choix du PPA se justifie par le fait qu'il a la plus grande capacité d'accueil. Les recommandations de l'étude pourront être appliquer aux autres prisons. Au total, nous avons questionné cinquante détenus (50) et cinq (5) ex-détenus. L'échantillon est donc composé de cinquante-cinq (55) enquêtés.

Tableau récapitulatif de la population enquêtée

Types d'enquêtés	Effectifs
Détenus	50
Ex-détenus	05
Total	55

Source : Enquête 2024

A la suite du tableau représentant la population cible de l'étude, se présente le tableau ci-dessous, en rapport avec les différentes offres de formation. Dans le milieu carcéral, les formations tendent plus vers les connaissances du monde professionnel. Ces apprentissages ont pour but de parfaire les connaissances des détenus, afin de leur permettre de mieux appréhender le monde du travail après leur libération. Et de faciliter également leur réintégration socio-professionnelle. Les programmes de formation sont concentrés sur l'apprentissage des compétences professionnelles et l'évolution de celles-ci. La transmission et l'appropriation de ces compétences ouvre le champ de la didactique professionnelle Pastré (2002). La didactique professionnelle s'oriente vers la pratique et met le détenu face à son développement professionnel. Avec Pastré (2006), « elle se centre davantage sur l'activité que sur les savoirs. Elle cherche à comprendre et à favoriser les apprentissages liés au travail et au métier ». Le tableau dresse la liste des différentes formations proposées aux détenus, hommes et femmes au moment de notre enquête.

Tableau des différentes offres de formation

Types de formation	Détenus	
	Femmes	Hommes
Couture		
Coiffure		
Alphabétisation		
Esthétique		
Soudure		
Electronique		

Source : Enquête 2024

1.2. Techniques de recueil de données et méthodes d'analyse

La recherche est de nature qualitative. Les données de l'étude ont pu être collectées par l'utilisation de différents questionnaires. Pour les personnes détenues, la technique par choix raisonné a été utilisée. Il est question d'interroger les détenus en formation au moment de l'enquête et les détenus qui ont participé à des formations au moins une fois. Les détenus présents dans les différents ateliers ont été interrogés le jour de l'enquête. Pour les ex-détenus, l'échantillon s'est fait par boule de neige. Les 02 ex-détenus avec qui nous avons gardé le contact, nous ont donné les noms et les numéros de téléphone d'autres ex-détenus, avec qui ils ont gardé des liens. Deux types de questionnaire ont été élaborés. Celui administré aux détenus en formation et celui réservé aux ex-détenus. Les enquêtés encore en détention ont été interrogés sur leurs différents lieux de formation. Quant aux ex-détenus, ils ont répondu aux questions soit par appel téléphonique soit par le biais des réseaux sociaux précisément par WhatsApp. Le questionnaire adressé aux détenus en formation porte sur des éléments en rapport avec leur motivation et aussi sur les types de promesses d'engagement qui leur sont faites pendant leur incarcération. Le questionnaire réservé aux ex-détenus porte sur la réalisation des promesses d'engagement qui leur ont été faites pendant la période de leur incarcération. Pour le traitement statistique et l'analyse des données de l'enquête, le logiciel sphynx V5 a été utilisé.

2. Résultats

Les résultats de l'étude sont présentés sous forme de fréquences. Ils sont analysés selon la motivation des formés, les promesses faites aux détenus pendant leur formation et les promesses

tenues au niveau des ex-détenus. Les résultats obtenus nous permettent d’apprécier le faible impact des promesses d’engagement sur la motivation des détenus qui suivent les formations.

2.1. Présentation des différentes promesses d’engagement
 Nous avons répertorié avec les responsables de l’administration et les formateurs, les promesses faites aux détenus. A la suite des différentes réponses obtenues, un tableau a été conçu.

Tableau 1 : *Présentation des différents engagements de réinsertion faits aux détenus*

Types d’engagement de réinsertion	Fréquences absolues (50 enquêtés)
Promesse d'un logement	0
Don de nourriture sur une période limitée	0
Don en numéraire	6
Aide à l'ouverture d'un atelier	8
Aide à l'insertion dans un atelier	6
Achat de matériel de travail	8
Encadrement régulier de l'activité	0
Accord de crédit d'installation	2
Aide à l'ouverture d'un compte bancaire	0
Formation à la comptabilité simplifiée	0
Aucune promesse	32

Source : Enquête 2024

Selon le tableau ci-dessus, Les engagements les plus fréquents sont ceux en rapport avec la formation suivie. Il s'agit de « aide à l'ouverture d'un atelier » et « achat de matériel de travail » avec chacun une fréquence de 8 sur 50. Les types d'engagement tels que « don en numéraire » et « aide à l'insertion dans un atelier » suivent avec un taux de 6 sur 50. Tandis que le type d'engagement « accord de crédit d'installation » a été mentionné une seule fois, plusieurs types d'engagement n'ont pas été mentionnés du tout, comme promesse d'un logement, don de nourriture sur une période limitée, encadrement régulier de l'activité, aide à l'ouverture d'un compte bancaire, et formation à la comptabilité simplifiée. La mention « Aucune promesse » est la plus fréquente avec un taux de 32 sur 50. Ces différents scores nous renseignent sur les engagements de réinsertion que l'institution fait à ses pensionnaires. Nous constatons que la plupart du temps, aucune promesse n'est faite aux détenus qui s'engagent dans les programmes de formation.

Tableau 2 : Motivation des apprenants

Caractéristiques de la motivation des apprenants	Fréquences absolues (50 enquêtés)
Assiduité aux cours sans contrainte	41
Ponctualité aux cours	34
Abandon de vices et défauts	33
Implication dans les activités	4
Apprentissage des cours	33
Volonté de réussir	24
Augmentation de l'estime de soi	27

Source : Enquête 2024

Les caractéristiques de la motivation des apprenants les plus fréquentes sont l'assiduité et la ponctualité, avec respectivement des fréquences de 41 et 34 sur 50. Les caractéristiques telles que l'abandon des vices et défauts et l'apprentissage des cours sont représentées chacune par des fréquences 33 sur 50. La caractéristique la moins fréquente est l'implication dans les activités avec un taux de 4 sur 50. Cependant, la volonté de réussir et l'estime de soi avec sensiblement les mêmes fréquences, se situent entre les premiers taux présentés ci-dessus. Ce tableau présente des détenus qui manifestent la volonté de prendre part aux formations et d'y rester.

2.2. Résultats relatifs au questionnaire adressé aux ex-détenus

Tableau 3 : présentation des promesses faites et des promesses tenues aux ex-détenus

Types d'engagement	Fréquences absolues (5 enquêtés)	
	Promesses faites	Promesses tenues
Promesse d'un logement	0	0
Don de nourriture sur une période	0	0
Don en numéraire	2	1
Aide à l'ouverture d'un atelier	3	1
Aide à l'insertion dans un atelier	4	0
Achat de matériel de travail	4	1

Encadrement régulier de l'activité	0	0
Accord de crédit d'installation	0	0
Aide à l'ouverture d'un compte bancaire	0	0
Formation à la comptabilité simplifiée	0	0
Aucune promesse	1	4

Source : Enquête 2024

Dans le tableau ci-dessus, a pris en compte les réponses d'anciens détenus qui ont participé à des formations pendant leur période d'incarcération. Les taux enregistrés, concernant les mentions comme « l'Aide à l'insertion dans un atelier » et « l'achat de matériel de travail » sont les types d'engagement les plus fréquents avec des taux identiques. Ensuite suivent « l'Aide à l'ouverture d'un atelier » et « Don en numéraire ». Ces 4 types d'engagement convoqués, présentent des taux respectivement décroissants allant de 4 à 2 sur 5. La réponse aucune promesse, quant à elle n'est convoquée une seule fois. Les types d'engagement en rapport avec le logement, la nourriture, l'insertion dans un atelier, l'encadrement régulier, le crédit d'installation, l'ouverture d'un compte bancaire, et la formation à la comptabilité simplifiée, ne sont pas représentés. Par contre, les taux en rapport avec don en numéraire, l'aide à l'ouverture d'un atelier et l'achat de matériel, sont convoqués une fois chacun sur 5. Toutefois, aucun engagement respecté est convoqué 4 fois sur 5. Nous pouvons relever que les quelques détenus auxquels les promesses ont été faites, affirment que celles-ci n'ont pas été respectées.

Au total, les engagements les plus fréquents sont ceux qui impliquent une aide matérielle directe, comme l'ouverture d'un

atelier et l'achat de matériel (7). Également l'aide financière (don en numéraire 5). Plusieurs types d'engagement n'ont pas été mentionnés, comme Promesse d'un logement, Don de nourriture sur une période limitée, Encadrement régulier de l'activité, Aide à l'ouverture d'un compte bancaire, et Formation à la comptabilité simplifiée. L'absence de promesses dans des domaines comme le logement, la nourriture, et l'encadrement régulier peut indiquer des lacunes dans les programmes de réinsertion. Le fait que la quasi-totalité (27) n'aient reçu aucune promesse peut susciter une amélioration dans la communication et dans la mise en œuvre des programmes de réinsertion. Bien que la mention « aucune promesse » demeure la plus élevée, les taux nous présentent des apprenants motivés. Plus de la moitié sont assidus et ponctuels (40 et 33), 32 ont abandonné les vices et 25 ont une estime de soi plus élevé. La mise en relation des engagements de réinsertion avec la motivation des apprenants pourrait indiquer que ceux-ci seraient motivés par des facteurs plutôt internes. ce qui est crucial pour un apprentissage durable. Les tableaux 2 et 3 montrent les taux au niveau des engagements de réinsertion et les engagements reçus des ex-détenus. En effet, les promesses de réinsertion faites pendant la période d'incarcération se concentrent principalement sur l'aide à l'insertion professionnelle et matérielle. L'aide à l'insertion dans un atelier, achat de matériel de travail et le don en numéraire sont les promesses les plus fréquentes. Ces résultats montrent que les engagements de réinsertion se concentrent principalement sur l'aide à l'insertion dans des ateliers et l'achat de matériel de travail, avec une moindre priorité accordée aux autres types d'engagements. Cela pourrait indiquer une stratégie axée sur l'autonomisation par le travail et l'équipement plutôt que sur le soutien direct ou les services financiers. Cependant, les données montrent que les promesses de réinsertion tenues, sont limitées. La majorité des engagements de réinsertion n'ont pas été tenus,

avec seulement quelques engagements spécifiques réalisés. Aucune aide n'a été reçue pour le logement, la nourriture, l'insertion dans un atelier, l'encadrement régulier, le crédit d'installation, l'ouverture d'un compte bancaire, ou la formation à la comptabilité simplifiée. La majorité des détenus libérés n'ont bénéficié d'aucune des promesses listées. Ces résultats suggèrent que, malgré quelques aides matérielles et financières, la majorité des promesses de réinsertion n'ont pas été tenues. Cela pourrait indiquer des défis dans la mise en œuvre des engagements de réinsertion et être un frein majeur à la réinsertion d'ex-détenus dans la société.

3. Discussion

Les engagements les plus fréquents sont ceux qui impliquent directement une aide matérielle, comme l'ouverture d'un atelier, l'achat de matériel et l'aide financière. La plus grande partie des apprenants n'ont reçu aucune promesse selon les fréquences affichées dans le tableau concerné. Toutefois, malgré les engagements de réinsertion peu significatifs, les détenus présentent une forte motivation dans leur apprentissage, souligné dans les résultats par des taux élevés au niveau de la ponctualité et de l'assiduité. Également l'abandon des vices et des défauts ainsi qu'une volonté de réussir lors des apprentissages. Les apprenants en formation ou ceux déjà formés, présentent une forte estime de soi. Les contraintes financières et morales qui pourraient représenter des obstacles majeurs à leur participation régulière aux cours, affectent très peu la motivation des apprenants. La mise en relation des engagements de réinsertion avec la motivation des apprenants pourrait indiquer que ceux-ci seraient motivés par des facteurs plutôt internes. Ce type de motivation est crucial pour un apprentissage durable. Deci et Ryan (1985), dans leurs recherches, parlent de différents types de motivation dont la

motivation interne ou intrinsèque. Cette motivation correspond à la pratique volontaire d'une activité. L'action est conduite uniquement par l'intérêt et le plaisir qu'elle procure à l'individu sans attente de récompense externe. Elle est le fait de personnes adultes en formation. En général, l'adulte en formation est motivé par le fait qu'il a en lui des potentialités et qu'il est le seul capable de réaliser ses rêves. De ce fait, il y mettra toute sa volonté et son intelligence pour y arriver. Ainsi Knowles (1973) dans l'élaboration des principes andragogiques stipule que de ce principe ressort que les adultes n'apprennent que ce qui est important pour eux, à une période de leur vie. Des besoins et des intérêts sont alors suscités. Ils alimentent la motivation intrinsèque à l'apprentissage. Contrairement à la motivation interne évoquée par Nebout (2012). C'est elle qui « détermine le comportement » de tout apprenant. Selon elle, ce type de motivation prend sa source de deux (2) entités, notamment la famille et l'école. Ces deux entités sont comme des canaux par lesquels l'apprenant tire des éléments capables de l'aider à forger sa personne. Tout porte à croire que les facteurs internes auraient un impact plus grand dans la motivation des détenus en formation. Cependant Harvey (2011) au terme de son étude conclut que : « les facteurs externes pouvaient avoir une aussi grande influence puisque ces facteurs, dont la famille, représentaient des éléments concrets qui motivaient les individus incarcérés à changer et à modifier leur comportement. » Dans le cadre des formations en prison, les promesses de réinsertion telles que l'obtention d'un emploi, la réduction de peine ou la reconnaissance sociale sont des incitateurs de la motivation extrinsèque, mais peuvent évoluer vers une motivation plus autonome lorsque le détenu s'approprie ses objectifs.

Conclusion

La présente étude vise à montrer les effets des promesses d'engagement sur la motivation des détenus, participants aux programmes de formation. La recherche s'est faite autour de la théorie de l'auto-détermination de Deci et Ryan (1985), basée sur les motivations intrinsèques et extrinsèques. A l'aide de questionnaires nous avons obtenues des données de la part d'une population cible. Celle-ci est composée des détenus en formation ou déjà formés à l'intérieur de la prison et des ex-détenus ayant suivis une formation durant leur incarcération, hommes et femmes confondus, prévenus ou condamnés. A la suite des enquêtes menées à l'intérieur et à l'extérieur du Pôle Pénitentiaire d'Abidjan (PPA), des résultats ont été obtenus. Les promesses faites aux détenus, ne sont pas dans la grande majorité des cas respectées, quand les détenus sortent de prison. Sur les 05 ex-détenus interrogés, un seul a pu bénéficier des promesses. Concernant les 50 enquêtés encore incarcérés, quand bien même plus de la moitié ignore l'existence de promesses de réinsertion, ils demeurent motivés. La motivation des détenus apparaît majoritairement intrinsèque c'est-à-dire, portée par un désir personnel d'apprentissage et de transformation. En effet, malgré le manque de communication sur les promesses d'engagement, et aussi malgré le fait que ces promesses ne soient pas tout le temps respecté, la motivation des détenus restent élevée. Ils sont dans la majorité des cas, assidus et ponctuels aux formations. Ils affirment leur volonté de réussir et leur estime de soi a augmenté. Les promesses d'engagement qui constituent des mécanismes mobilisés dans le cadre des politiques de réinsertion, ont un impact limité sur les bénéficiaires en raison notamment d'un manque de communication sur leur contenu. Cette situation appuie l'idée selon laquelle les adultes en formation, sont stimulés par un intérêt personnel et éprouvent du

plaisir pendant la pratique de l'activité sans attente de récompense externe. L'adulte en formation est motivé par le fait qu'il a en lui des potentialités et qu'il est le seul capable de réaliser ses rêves. De ce fait, il y mettra toute sa volonté et son intelligence pour y arriver. Toutefois, il serait judicieux d'améliorer les stratégies de réinsertion sociales et professionnelles pour renforcer la participation des détenus aux programmes de formation. Cette amélioration passe par la mise en place de dispositifs de formation plus motivants, en lien direct avec les besoins réels des détenus apprenants. Une politique de communication plus accrue des promesses de réinsertion et un accompagnement pédagogique adapté, individualisé et motivant pourrait également susciter une plus grande participation des détenus. La formation en milieu carcéral représente un outil stratégique de réinsertion sociale et professionnelle, particulièrement au sein du Pôle pénitentiaire d'Abidjan, où des programmes de formation sont proposés aux détenus. Ainsi les programmes de formation en prison, soutenue par des promesses d'engagement fiables pourrait se positionner comme une opportunité de transformation utile pour le détenu et partant pour la société tout entière. Notre étude sur les facteurs susceptibles d'impacter la motivation des apprenants détenus, débouche sur un croisement interdisciplinaire entre la pédagogie et la sociologie de la réinsertion. Elle pourrait également ouvrir le champ de la recherche sur la qualité des dispositifs de formation en contexte pénitentiaire.

Bibliographie

- BANDURA Albert**, 1986, « Social foundations of thought and action : A Social Cognitive Theory » in Englewood Cliffs, NJ, 2/1986, pp. 23-28
- DAVIS Lois, BOZICK_Robert, STEELE Jennifer, SAUNDERS Jessica et MILES Jérémy**, 2013. « Évaluation de

l'efficacité de l'éducation correctionnelle : Une méta-analyse des programmes d'éducation destinés aux adultes incarcérés », RAND Corporation, USA

DECI Edward et RYAN Richard, 1985, « Motivation intrinsèque et autodétermination dans le comportement humain », *New York* : Plenum, 10 /1985, p 978-1.

HARVEY Jennifer, 2011. La motivation au changement des personnes incarcérées, Montréal.

KNOWLES Malcolm, 1973/1990. L'apprenant adulte : Vers un nouvel art de la formation, Éditions d'Organisation, Paris

Assemblée Générale des Nations Unies, 1948. La déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Paris 11p.

NEBOUT Patricia, 2012. La motivation scolaire, une clé didactique pour l'apprentissage Balafonds, Abidjan

Office des Nations Unies Contre La Drogue Et Le Crime, 2018.

Feuille de route pour l'élaboration de programmes de réadaptation en milieu carcéral, Vienne

PASTRÉ Pierre, 2002, « L'analyse du travail en didactique professionnelle », in *Revue française de pédagogie. Recherche en éducation*, N°138, Janvier 2002, pp 9- 17.

PASTRÉ Pierre, MAYEN Patrick, et VERGNAUD Gérard, 2006, « La didactique professionnelle », in *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 2006, N°154 Janvier 2006, pp 145-198.

Résolution 45/111 de 1990 portant sur les Principes fondamentaux relatifs au traitement des détenus, Nations Unies

SILVA Pablo, 2012. Motivation et apprentissage de la langue française en contexte carcéral : Étude sur la motivation chez les détenus étrangers¹ non francophones pour apprendre la langue française en contexte fermé, Paris